



## ARRÊTÉ DEP-2024-010 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE

## Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33 et D 337-93 du Code de l'Education;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2015 portant création du baccalauréat professionnel technicien en appareillage orthopédique ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

## - ARRÊTE -

**Article 1**er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien en appareillage orthopédique pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Aurélie VILLENEUVE, enseignante

Enseignants:

Madame Najoie ALBERT Monsieur Cyril HEBRARD

Madame Adeline SANCHEZ Madame Marie-Agnès GATOUILLAT

Professionnels:

Madame Amandine PREVOT Monsieur Thierry VANDERMEERSCH

**Article 2** : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00 siec.education.fr

